

# femmes d'ici

REVUE DE DOCUMENTATION  
SUR L'ÉDUCATION DES ADULTES  
ET LA COOPÉRATION  
AGRICOLE  
ET RURALES

NOV. 1984 VOL. 19 no 3



passons à l'action  
le congrès annuel 1984  
un plan de travail à la table

# Sommaire

<b>Éditorial:</b>			
Gisèle Rocheleau	3	<b>Que sont-elles devenues?</b>	7
		Éliane Saint-Cyr	
<b>Billet:</b>			
Eliane Saint-Cyr	4	<b>La situation faite aux femmes</b>	8
		Paul-Emile Charland	
<b>Bouquin:</b>			
Éliane Saint-Cyr, Thérèse Nadeau	4	<b>Passons à l'action</b>	10
		Michelle Ouellet	
<b>Nouvelles de l'Association</b>			
Lise Girard	5	<b>L'art de dresser la table</b>	12
		Pierrette Lavallée	
<b>Un peu de tout:</b>			
Thérèse Nadeau	5	<b>Finies les études!</b>	15
		Michelle Ouellet	
<b>En vrac</b>			
Françoise Lehouillier	6	<b>Congrès annuel 1984</b>	16
		Louise Picard-Pilon	
<b>Courrier:</b>	19		

**N.D.L.R.:** Les articles publiés ici n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la pensée officielle de l'Aféas.

## ÉQUIPE DE RÉDACTION

rédactrice en chef  
Louise Picard-Pilon  
rédactrices  
Éliane Saint-Cyr  
Thérèse Nadeau  
Françoise Lehouillier  
Luce Ranger-Poisson  
secrétaire-coordonnatrice  
Huguette Daïpé

## COLLABORATRICES

Gisèle Rocheleau  
Lise Girard  
Françoise Lehouillier  
Paul-Émile Charland  
Michelle Ouellet  
Pierrette Lavallée

page couverture  
Martin Gendron

photos  
Pierre Lavallée  
Huguette Daïpé

illustrations  
Louise Lacavalier  
Francyne Lessard  
NicoSe Provost

## RESPONSABLE DU TIRAGE

Lise Gratton

## SERVICE DES ABONNEMENTS

Marthe Tremblay

Abonnement  
1 an (10 numéros) \$10,00

Dépôt légal  
Bibliothèque nationale à Ottawa  
Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0705-3851

Courrier de deuxième classe  
Enregistrement no 2771

Imprimé aux ateliers de  
l'imprimerie de la Rive Sud Ltée.

**publication de  
l'Association Féminine d'Éducation  
et d'Action Sociale**

**180 est, Dorchester, Suite 200**

**Montréal, Québec**

**H2X WB**

**Tél.: 866-1813**

La reproduction des articles, photos ou illustrations publiés dans la revue est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

## DERNIÈRE HEURE...

**Félicitations à Azilda Marchand récipiendaire du prix «personne» décerné à des canadiennes qui se sont illustrées dans le domaine de la condition féminine.**

## PST!

**Un secret... le congrès d'orientation portera sur le fonctionnement de l'AFEAS.**



## L'ACTION SOCIALE À L'AFEAS

Par Gisèle Rocheleau

L'AFEAS dans ses buts et objectifs se définit comme un organisme d'éducation et d'action sociale. Nombreux sont les articles qui décrivent comment s'opérationnalise cette action à l'AFEAS. Dans le cours de formation sociale<sup>1)</sup> il est dit que «l'action sociale a pour but d'améliorer, de changer, de créer, d'influencer ou de faire disparaître un problème social, une situation ou une loi qui affecte l'épanouissement harmonieux de la société». Les formatrices et responsables de l'action ont véhiculé cette définition auprès des membres de la base avec une fidélité remarquable.

Très préoccupée par cette dimension de notre organisme, j'y ai consacré un travail de cours avec l'aide de Jacques Grand'Maison<sup>2)</sup> à partir de son livre «Stratégies sociales et idéologies nouvelles»<sup>3)</sup>.

À partir de son expérience diversifiée, Grand'Maison identifie neuf modes d'action:

- Les majeurs: quotidienne, sociale, politique, culturelle.
- Les mineurs: instrumentale, fonctionnelle, événementielle, mobilisatrice, directe.

Sous le vocable «action sociale» l'AFEAS aurait pratiqué ces différents modes d'action. Je suis assurée que vous pouvez toutes en trouver des exemples. Pour les besoins de cet éditorial, je m'en tiens au mode «action sociale». Selon Grand'Maison, l'action est sociale quand elle déborde les motifs individuels de la personne pour atteindre ceux d'une collectivité.

Soyons honnêtes. Nous venons à l'AFEAS pour des motifs individuels: sortir de chez nous, accompagner une voisine, nous informer, nous donner une formation, etc. Loin de moi l'idée de dénigrer ces motifs. J'y suis venue pour ces motifs, je suis la première à décrire en quoi l'AFEAS comble ces motifs et encore la première à m'assurer que les activités les combleront.

Mais qu'arrive-t-il après quelques mois de participation aux activités? Je ne suis plus indifférente à la violence faite aux femmes, à la pauvreté chez la femme seule et âgée, à l'absence des femmes aux niveaux décisionnels, à la non-reconnaissance du travail des femmes au foyer. Il se développe alors chez moi ce que l'on appelle une conscience sociale. Je m'ouvre aux situations vécues par un ensemble de citoyennes. Consciente des injustices faites à une catégorie de citoyens, je me sens prête à

défendre les besoins de cette collectivité. Mes motifs individuels se sont élargis aux motifs collectifs. Chaque fois que je réaliserai une action pour un motif collectif, je réaliserai une action sociale selon le sens où l'entend Grand'Maison.

Lise Houle, agente d'information à l'AFEAS<sup>4)</sup>, s'interrogeait sur la compréhension de l'action sociale par les membres. Encore aujourd'hui, dirigeantes, responsables, membres en ont des définitions différentes. Visite à une voisine pour parler de la condition des femmes, organisation de la fête du curé, participation au montage d'une exposition paroissiale, sont pour des membres des actions sociales autant que dénonciation des pollueurs d'eau, pression auprès du député pour faire reconnaître le travail des femmes au foyer.

À la longue, il s'est dessiné deux tendances au sein du mouvement: — celles qui font de l'action sociale et celles qui n'en font pas; — celles qui font des activités sociales et celles qui n'en font pas dépendant du côté où se place l'interlocuteur. C'est ainsi également que le perçoivent les observateurs.

Si nous catégorisons les actions réalisées par les membres selon les modes de Grand'Maison, chaque membre, chaque cercle y trouverait son action à sa mesure. L'AFEAS n'en serait que plus riche parce qu'elle rejoindrait ainsi toutes les dimensions de l'action collective. Entre les membres se développerait LA solidarité, cette solidarité de confiance, de connivence, de complicité, d'amitié.

Il m'apparaît que les définitions de l'action sociale de l'AFEAS et de Grand'Maison sont complémentaires. L'action est sociale quand elle rejoint les motifs d'une collectivité. Les motifs d'une collectivité ne sont-ils pas d'améliorer, de créer, d'influencer une situation qui en affecte l'épanouissement? Les voir sous cet angle permettrait-il à l'AFEAS de jouer pleinement son rôle social tel que désiré par nos fondatrices?

Si c'était là le secret qui nous permettait d'être 50,000?

- (1) Marchand, Azilda, Cours de formation sociale, 1970-71
- (2) Jacques Grand'Maison, sociologue, travaille avec des mouvements de base particulièrement dans la région des Laurentides.
- (3) Jacques Grand'Maison, stratégies sociales et idéologies nouvelles, ED. Hurtubise, HMH, 1970.
- (4) Houle Lise, Revue Femmes d'Ici, janvier 1981, p. 8.

## LA FEMME INVISIBLE

**Eliane Saint-Cyr**

Je me regarde dans le miroir, c'est bien moi, je me reconnais — j'existe puisque je me vois. Mais ce n'est peut-être qu'un mirage que j'aperçois dans la glace. Vous savez, il y a des moments où je doute de ma propre existence. Peut-être que je me trompe, peut-être que je ne suis pas, peut-être que je n'existe pas.

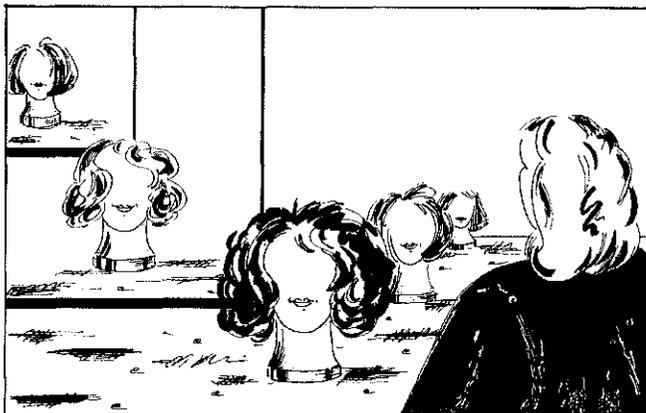
Vous vous dites: «Ça y est, elle a de la difficulté à avoir 50 ans et ça commence à paraître sérieusement». Mais non, écoutez ce que j'ai à raconter et vous verrez que je ne suis pas un cas d'hôpital.

L'autre jour, j'ai demandé une carte de crédit. Il fallait, sur un document, remplir un tas de petites cases où on s'informait d'une foule de détails: mon nom, ma date de naissance, mon adresse, mon numéro de téléphone, mon numéro d'assurance sociale, mon code postal, le nom de mon employeur, le nom de mon employeur précédent, le prénom de mon conjoint, si j'étais mariée célibataire, séparée, divorcée, si j'étais propriétaire, locataire, chez mes parents... et autres brouilles. On m'a répondu disant le regret de la compagnie de ne pouvoir satisfaire ma demande attendu que j'avais omis d'inscrire mon numéro d'assurance sociale et de donner les renseignements concernant mes revenus.

Mais, je n'ai pas de numéro d'assurance sociale parce que je n'ai jamais eu d'employeur et je ne peux noter ni le nom ni l'adresse. Je n'ai donc pas non plus de salaire ni à retirer ni à déclarer, c'est pourquoi je ne peux pas faire d'emprunt hypothécaire, ni autre d'ailleurs. J'avais bien, un temps, des allocations familiales, mais les enfants ont tous la manie de grandir. Comme je ne répons pas encore aux normes, je ne reçois pas la pension de vieillesse et encore moins la pension de retraite. Y aurais-je droit, n'étant pas au travail comment pourrais-je devenir retraitée?

Dans notre monde où tout est monnayé et évalué, à l'étalon dollar, où une personne existe et vaut en fonction de son revenu, je me prends à envier les chômeurs et même les assistés sociaux.

Ils existent eux — misérablement mais ils existent — ils apparaissent sur une liste d'allocation et en plus on parle souvent d'eux dans les journaux. Moi, je ne vaud pas un sou et on ne parle jamais de moi. Je suis la Femme Invisible. Mon raisonnement vous inquiète? Allez vérifier dans votre miroir et dites-moi ce que vous y avez vu...



## VIDÉO-PRESSE

**Par Eliane Saint-Cyr**

Un cadeau de Noël qui intéresse un jeune? Pourquoi pas un abonnement à une revue! Oui mais quelle revue? J'ai le goût de vous suggérer Vidéo-Presse.

Vidéo-Presse est un magazine conçu pour les jeunes de 9 à 99 ans dit la publicité, mais il intéresse spécialement les 11-14 ans, garçons et filles. Quand on feuillette Vidéo-Presse, c'est un enchantement pour l'oeil. Dessins, photos, graphiques, bandes dessinées, tout est couleur. Les images sont nettes, bien reproduites et, en plus, elles sont belles, ce qui est la marque d'une publication de qualité et de bon goût. Les sujets traités touchent les interrogations et les intérêts des jeunes: physique, astronomie, biologie, musique, métier, écologie, jeux, bricolage, alimentation, sports, ornithologie, encore et encore. Les textes, courts pour ne pas lasser les jeunes lecteurs, sont écrits dans un français correct et simple par une équipe de rédacteurs qui semblent aimer et respecter leurs lecteurs. Je dis aimer et respecter parce qu'ils ne donnent pas de directives, n'essaient pas de convertir ou d'endoctriner et ils restent près des préoccupations des jeunes en faisant, de temps à autre, une enquête pour connaître leurs goûts et leurs besoins.

Vidéo-Presse devient une sorte d'encyclopédie grâce à un index détaillé qui vient avec le dernier des dix numéros de l'abonnement.

**Vidéo-Presse, 3965 boul. Henri-Bourassa est, Montréal, H1H 1L1, Abonnement: 14\$.**

## PAR DE LÀ LA TRISTESSE

**Par Thérèse Nadeau**

Le départ d'un être cher est toujours une expérience douloureuse à vivre, à plus forte raison lorsqu'il s'agit de celle à qui l'on doit la vie.

Pour moi, ma mère incarnait la paix avec son bon visage serein, sa bonté, sa douceur. Toute menue, elle était rayonnante de l'amour qui l'habitait. Durant les 49 ans que j'ai vécu avec elle, j'ai profité de tous ses moments de tendresse, d'amitié, de compréhension, d'humilité, de reconnaissance et de son sourire indéfectible.

Au moment où je me suis sentie comme une enfant paniquée, abandonnée, que mes journées familiales étaient retournées sans dessus-dessous, ce livre m'a permis de découvrir un tout petit coin du ciel où je vois celle qui m'a beaucoup aimée sur la terre et qui m'aime davantage maintenant.

Ce volume contient des paroles de réconfort sur des questions concernant la mort, la douleur, comme: «Vais-je toujours me sentir coupable?»... «Qu'arrive-t-il après la mort?»... «Va-t-il en sortir du bien?»...

À l'aide de photographies et de réflexions, les auteurs nous promettent de façon rassurante qu'en dépit de la douleur, nous sommes encore capables de grandir, de donner et d'aimer.

**Par delà la tristesse. Herb et Mary Montgomery, réflexions sur la mort et la douleur. Éditions Novalis, 64 pages, 5.95\$.**

# Nouvelles de l'association

Par Lise Girard

## RAPPORT DE L'AFEAS SUR LA SITUATION DES FEMMES AU FOYER

L'AFEAS vient de rendre public son rapport de recherche sur la situation des femmes au foyer. Il s'agit d'un volume de plus de 200 pages réunissant la compilation des données de notre enquête réalisée en 1982, les éléments de littérature sur les femmes au foyer et l'analyse des différentes situations identifiées dans notre enquête.

Les auteures, Rita Therrien et Louise Coulombe-Joly, nous présentent cette analyse en sept (7) chapitres: le choix de demeurer au foyer, la dépendance et l'insécurité financière, le pouvoir dans les familles, la participation sociale, les intérêts, le travail et la santé des femmes au foyer. Elles décrivent les aspects importants de la vie des Québécoises au foyer tout en respectant la diversité de leurs situations. Ce volume servira à éclairer les débats et sera précieux pour la sensibilisation et l'action. Il veut rejoindre plusieurs catégories de personnes: femmes, hommes, jeunes, gouvernements, professionnelles(les) des domaines social, juridique, économique et de la santé, éducatrices(eurs), chercheuses(eurs), travailleuses(eurs) sociaux, groupes...

Le volume s'intitule "Rapport de l'AFEAS sur la situation des femmes au foyer". Vous pourrez l'obtenir dans les librairies distribuant les volumes de la maison d'édition Boréal Express au prix de 13,95\$.

## SESSIONS DE FORMATION

Près de soixante-dix (70) membres AFEAS de toutes les régions du Québec se réunissaient à Lévis les 24-25 octobre pour suivre des sessions de formation. Les participantes pouvaient s'inscrire à deux types de sessions: "comment vendre l'AFEAS" (pour les responsables de publicité-recrutement et les agentes d'expansion) et "processus d'apprentissage" (première session d'un programme de formation pour formatrices).

## CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME

Solange Gervais, ex-présidente de l'AFEAS, siège actuellement au Conseil du Statut de la Femme. Madame Gervais fut nommée au Conseil en septembre dernier. Toutes nos félicitations!

## L'INFORMATIQUE À LA PORTÉE DE TOUS!

Le Ministère des approvisionnements et services, dans le cadre de son programme d'appui à la sensibilisation du public aux sciences et à la technologie, vient d'accorder une subvention de 12 000\$ à l'AFEAS pour la réalisation d'un projet intitulé "l'informatique à la portée de tous!".

Les activités prévues au projet sont:

- la production du dossier d'étude de janvier 1985 (mois consacré à l'informatique);
- la rédaction de l'article dans la revue de janvier sur le thème de l'informatique;
- la production et distribution d'une brochure d'information;
- l'organisation de séances d'information sur l'informatique.

## RESPONSABLES DE COMITÉS POUR 84-85

Le Conseil d'administration désignait, en août dernier, les nouvelles responsables de comités pour l'année. Il s'agit de:

- Marie-Ange Sylvestre, commission de recherche;
- Odette Aube, sujets d'études;
- Noëlla Caron, action sociale;
- Gisèle Rocheleau, formation;
- Jacqueline Gougeon, artisanat-culture;
- Louise Joly, publicité-recrutement;
- Louise Picard-Pilon, équipe de rédaction de la revue.

# Un peu de tout

Par Thérèse Nadeau

## TIRE SAINTE-CATHERINE

Dans le folklore de notre enfance, la Tire de la Sainte-Catherine revenait nous réjouir. Pourquoi ne pas faire connaître cette tradition à nos enfants?

### Ingrédients

- 1 tasse de sucre
- 1 tasse de cassonade
- 1/2 tasse de sirop de blé d'Inde
- 1 c. à table de vinaigre
- 1 tasse de mélasse
- 1/2 tasse d'eau
- 1 c. à table de beurre
- 1 c. à thé de soda

### Préparation

1. Mettez dans une casserole tous les ingrédients excepté le soda. Brassez jusqu'à ébullition.
2. Cuisez jusqu'à 264° F au thermomètre.
3. Retirez du feu, ajoutez le soda tamisé, mêlez parfaitement.

4. Versez sur un marbre ou dans une lèchefrite beurrée.
5. Étirez quand la tire est assez refroidie.
6. Coupez en bouchées et enveloppez dans du papier ciré pour mieux la conserver.

«La tire ne collera pas aux doigts si on se passe les mains dans la féculé de maïs avant de retirer».



Marcel Taillon

Par Françoise Lehouillier

## PARENTS ANONYMES

Il arrive que des parents perdent le contrôle de leurs moyens face à leur enfant, abusent de sa fragilité et le maltraitent. Depuis deux ans au Québec, des groupes de parents en difficulté se rencontrent chaque semaine pour discuter des problèmes qu'ils vivent avec leur enfant. Sous le couvert de l'anonymat, à ces rencontres, on apprend à s'aimer, à s'accepter et à accepter son enfant. Par la prise de conscience de la situation et la prise en charge par soi-même de la prévention, on réussit à briser le cycle de la violence qui se transmet de génération en génération.

**Santé mentale au Canada, vol. 32, no 2, juin 1984**

## PERSÉVÉRANTES MAIS SOUS-PAYÉES

On constate actuellement que les finissantes du secondaire professionnel affichent une plus grande persévérance et de meilleurs résultats que les finissants. En effet, les filles obtiennent leur diplôme dans 70% des cas comparativement à 64% chez les garçons et cette supériorité ne se dément pas à la grandeur de la province. La performance des filles est également meilleure au niveau de l'emploi alors que 64,1% d'entre elles ont trouvé du travail au cours de la première année soit, 3,4% de mieux que leurs confrères. De plus, elles obtiennent un emploi en concordance avec leur formation dans une proportion de 65% contre seulement 50% chez les garçons.

Au professionnel long (sec. V), les options choisies majoritairement par les filles sont du type infirmière-auxiliaire, téléphoniste-réceptionniste ou secrétaire de service alors que les options mécanique auto et diesel, menuisier d'atelier ou soudeur, demeurent quasi exclusives aux garçons.

La différence la plus significative se retrouve sur le marché du travail alors qu'on observe un écart de 21 % entre les salaires versés aux finissantes par rapport à leurs confrères masculins: 166.18\$ contre 213.71\$.

**Le Journal du travail, numéro 5, juin 1984**

## PAS FACILE DE DEVENIR INSEMINATRICE

La discrimination faite aux femmes qui veulent exercer un métier traditionnellement réservé aux hommes demeure très actuelle. Les femmes doivent se battre pour faire valoir leurs droits et il n'est pas rare qu'elles se voient obligées de démissionner en cours de route. Tel est le cas de madame Suzanne Vaillancourt, une jeune diplômée en zootechnologie qui avait été choisie pour occuper un poste d'inséminatrice, en réponse à une offre d'emploi et à la suite d'un examen où une quinzaine de candidats masculins s'étaient aussi présentés. À la suite de sa nomination, madame Vaillancourt suivit un cours théorique de quelques semaines au Centre d'insémination artificielle du Québec et elle devait subir un entraînement pratique afin d'obtenir le permis d'inséminateur émis par le Ministère de l'Agriculture.

Mais lors de cet entraînement, elle se heurta aux préjugés de l'inséminateur responsable qui s'opposait à ce qu'une femme exerce cette profession. Il négligea de remplir ses obligations à l'égard de l'apprentie, la décourageant en exagérant les dangers que représentent les animaux et incitant même les éleveurs à ne pas lui permettre de pratiquer des inséminations.

Elle donna finalement sa démission pour entreprendre de nouvelles études en vue d'exercer une autre profession mais porta plainte à la Commission des droits de la personne. Le juge lui a donné raison puisque la charte des droits et libertés qui ne défend pas d'avoir des préjugés défend cependant de les traduire en actes.

**Droits et libertés. Vol. 7, no 5, mai 1984**

## NOUVELLES PUBLICATIONS DU CCCSF

«**Pour le meilleur et pour le pire...**», une étude des rapports financiers entre époux qui trace un portrait du mariage et décrit les droits économiques des époux. On relate divers cas types de situations financières vécues par des femmes dans le mariage ou suite à un divorce, et on analyse des mesures qui donneraient aux femmes mariées, divorcées ou veuves une plus grande protection financière.

«**Le défi du double emploi**» analyse le problème de la travailleuse qui assume la double responsabilité d'élever les enfants et d'occuper un emploi rémunéré sur le marché du travail. La société profite de ce double-emploi mais les compensations en temps et en argent accordées à celles qui doivent s'absenter pour se consacrer à leur famille sont nettement insuffisantes. Et si c'est le mari qui veut assumer un rôle paternel plus actif, les obstacles deviennent presque insurmontables pour obtenir un congé. Des réformes sont proposées afin de permettre aux couples d'avoir des enfants sans payer de leur carrière ou de leurs économies.

## NOUVELLES PARUTIONS DISTRIBUÉES PAR LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME

«**Mieux se séparer, mieux divorcer**»: un document d'information pour comprendre la différence entre une séparation et un divorce, les motifs à invoquer dans l'un et l'autre cas et les étapes à franchir.

«**Réflexion sur la sexualité**»: ce document présente les différentes étapes et facettes de la vie sexuelle des femmes. Il fait également état du pouvoir qu'elles détiennent individuellement et collectivement sur cet aspect de leur existence.

**La gazette des femmes. Vol. 6, numéro 1, mai-juin 1984**

## «MAMAN, JE ME SUIS TROUVÉ UN EMPLOI — SYLVIE XX»

La communication dans la famille en est-elle rendue à l'heure du mémo? En effet, certains spécialistes pensent que la vie familiale d'aujourd'hui a tendance à s'apparenter à la routine du bureau. Ils recommandent fort sérieusement aux parents de planifier des rendez-vous avec leurs enfants, d'organiser au moins une réunion hebdomadaire des membres de la famille et d'échanger les nouvelles en s'adressant mutuellement des notes sur un bout de papier.

On constate que bien des gens ne cherchent plus refuge dans le milieu familial mais tentent plutôt de s'en couper en se lançant tête perdue dans le travail, dans les activités de loisirs ou en se retirant devant le téléviseur qui, ironiquement, a trouvé une bonne place dans la maison.

**Transision, juin 1984**

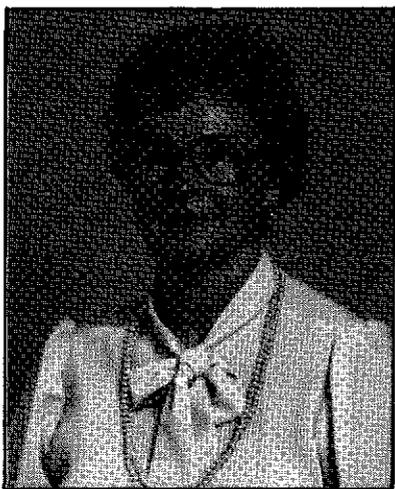
# QUE SONT-ELLES DEVENUES?

À la suite d'une série d'articles relatant les activités et les réalisations de celles qui, au cours des années, ont conduit les destinées de l'Association, nous entreprenons, ce mois-ci, de raconter ce «que sont devenues» toutes ces femmes qui se sont succédées à la présidence des régions depuis les dix-huit ans de l'AFEAS. C'est là notre façon de leur rendre hommage.

Par Eliane Saint-Cyr

## Juliette Roy

Bas St-Laurent Gaspésie 1973-75



Juliette Roy habite maintenant Sillery où elle vit, selon son aveu, une retraite calme consacrée surtout aux voyages.

À Sillery tout comme à Daytona Beach, Madame Roy est ministre de l'eucharistie. En Floride, elle fait partie d'un comité de liturgie mis sur pied à l'intention des vacanciers canadiens-français et en plus, depuis sept ans, elle donne du temps à un comité d'action sociale. L'AFEAS laisse toujours des traces.

## Simone Bouthillette

Sherbrooke 1968-70

En quittant la présidence de sa région, Madame Bouthillette n'avait pas l'intention de se croiser les bras.

D'abord, Simone continue d'être collaboratrice de son mari menuisier. À l'occasion, elle prête main forte mais sa véritable responsabilité consiste à tenir les livres.



au congrès de fusion au Cap-de-la-Madeleine. Jour que je n'oublierai jamais, pour moi ce fut tellement beau et grand, deux mouvements en apparence si différents qui se donnaient la main pour s'aider et mieux faire entendre la voix des femmes. Pour moi l'AFEAS, c'est le soutien de ma vie!»

## Anita Saint-Cyr Hamel

Sherbrooke 1974-78

«Je me contente d'être grand-maman de quatre petits-enfants et de voyager avec mon époux». Mais exceller dans son rôle d'aïeule et être curieuse d'horizons nouveaux ne cantonnent pas Madame Hamel dans l'oisiveté. En quittant la présidence de sa région, Anita Hamel a fait partie du conseil d'administration du C.R.D. Estrie. Ac-



1970-72 la voit faire une incursion chez les Filles d'Isabelle. Puis de 1972 à 1984, Simone Bouthillette s'occupe activement du Festival d'Artisanat du Lac Bowker, organisme qui regroupe les artistes et artisans de vingt municipalités environnantes avec mission de faire connaître les talents et d'écouler la production de chacun. Elle y est tour à tour secrétaire-trésorière, administratrice, directrice générale et vice-présidente.

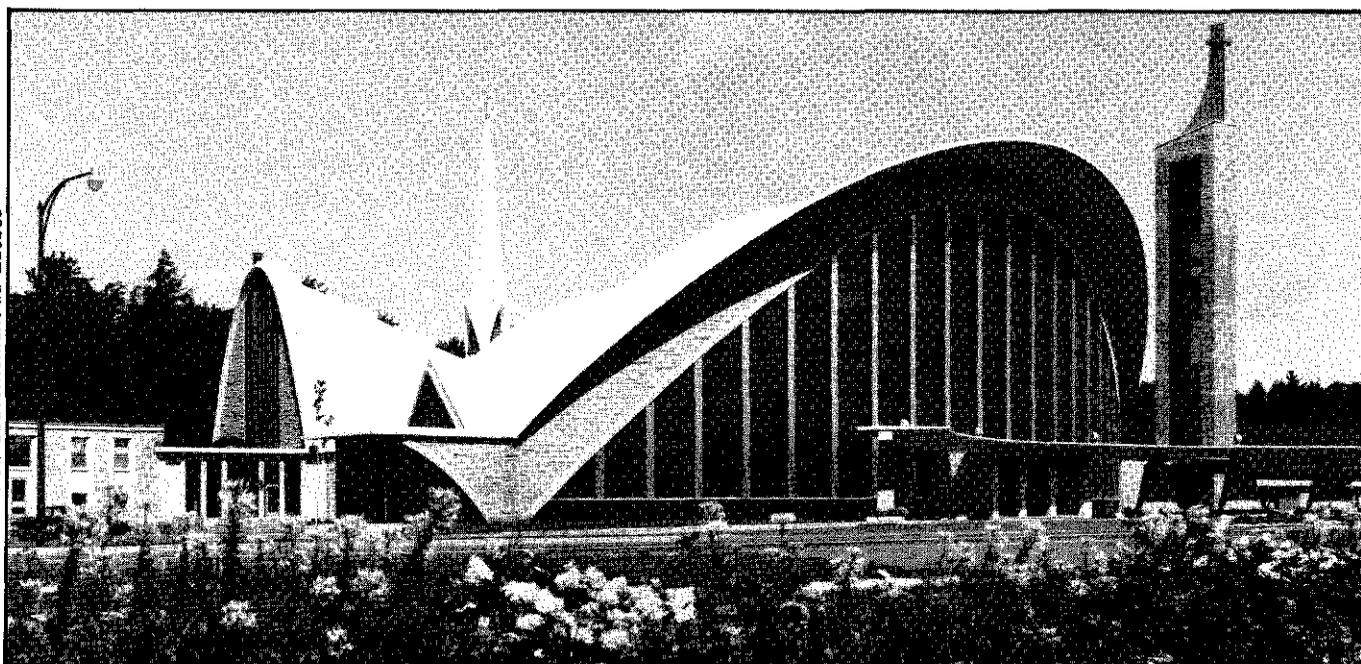
À sa paroisse, Madame Bouthillette est administratrice de sa Caisse populaire et de la St-Jean Baptiste. Elle est aussi vice-présidente du Service de Prévoyance de l'Estrie, service d'entraide fondé par l'U.C.F.R. de Sherbrooke et qui, aujourd'hui, fonctionne de façon autonome.

Toujours fidèle à son cercle AFEAS de Bonsecours où elle a fait partie de différents comités et où elle vient d'accepter de siéger au conseil d'administration, Madame Bouthillette souligne que tout ce qui précède est dû justement au fait qu'un jour de septembre 1953, elle a accepté la présidence de son cercle U.C.F.R. Elle ajoute «En 1906, j'étais directrice du secteur de Valcourt et j'ai assisté

tuellement, elle siège au conseil d'administration du Centre hospitalier Youville de Sherbrooke, conseil dont elle a assumé la présidence durant sept ans et on la retrouve à la présidence de la Corporation de ce même hôpital. Il ne faut pas oublier de souligner qu'elle est toujours membre de son cercle AFEAS. Et voilà les activités d'une grand-maman.

# LA SITUATION

Cathédrale de Nicolet. Gouvernement du Québec



## FAITE AUX FEMMES

«Au commencement il n'en était pas ainsi.» Matt 19,9

Il y a des questions qui sont devenues, ces derniers temps, d'une brûlante actualité dans les conversations et les médias d'information. Parmi ces questions, celle de l'intégration des femmes dans l'Église a fait surface avec force à l'occasion de la visite du Pape Jean-Paul II au Canada. Elle suscite des réactions, soulève même des passions, et oblige chacun et chacune à prendre position. L'intégration des femmes dans l'Église est une question que l'on ne peut plus éluder, que l'on ne peut plus passer sous silence en se couvrant du manteau de la tradition, au risque de se faire reprocher par Jésus, comme il le fait avec les pharisiens, d'annuler la loi de Dieu par des traditions qui viennent des hommes.

Par Paul-Emile Charland\*

Qu'elle nous plaise ou non, l'aspiration des femmes à être reconnues à part entière dans la société et dans l'Église, est un appel qui vient de Dieu et qui nous oblige à une conversion. Comme les prophètes de la Bible qui remettaient en question la société de leur temps au nom de l'Alliance, la voix des femmes est cette parole prophétique qui vient nous rappeler l'égalité qui doit exister entre les membres du peuple de Dieu. Je sais que je parle ici à des personnes qui en sont déjà convaincues. Mais il est plus que jamais opportun de prendre conscience que cette

grande voix qui monte actuellement du cœur des femmes à travers le monde est comme l'écho de celle de Jésus dénonçant publiquement la situation qui leur est faite. Un jour, on était venu demander à Jésus s'il était permis de renvoyer sa femme pour n'importe quel motif: les scribes et le pharisiens, en effet, en étaient venus à le faire avec une légèreté et une facilité qui réduisaient les femmes à ne plus avoir aucun droit de parole. Ils justifiaient même leur façon d'agir en se référant à Moïse.

Devant ce piège qu'on lui tendait,

Jésus leur dit: «Moïse vous a permis de renvoyer vos femmes parce que vous avez le cœur dur. Mais au commencement il n'en était pas ainsi». Devant la condition qui leur est faite depuis des siècles, le cri des femmes d'aujourd'hui nous redit cette même parole de protestation: «Au début, quand Dieu créa l'homme et la femme, il n'en était pas ainsi». Il nous oblige à revenir au projet initial de Dieu, il nous force à revoir la situation actuelle à la lumière de la révélation.

Car avant d'être une question de changement de structures, la ques-

tion de l'intégration des femmes dans la société et dans l'Église est d'abord une question théologique: c'est-à-dire, une question qui doit être regardée avec les yeux de Dieu, une question qui concerne Dieu lui-même.

Qu'en était-il au commencement quand Dieu créa l'homme et la femme? Le livre de la Révélation, aux premières pages de la Genèse, nous le dit: «Il créa les humains à son image; homme et femme il les créa à son image et ressemblance». Telle est pour nous la première vérité de foi, celle qui doit éclairer et guider notre agir. Homme et Femme, tous les deux également et d'une façon complémentaire, image et reflet de Dieu.

Quand il les a créés, Dieu a façonné lui-même sa propre image, la seule capable de le représenter, de le révéler; c'est pourquoi il nous défend d'en fabriquer d'autres, faites de mains d'homme, car ce serait faire des idoles. L'homme et la femme, le masculin et le féminin, ce sont les deux visages de Dieu, les deux facettes de sa riche et inépuisable personnalité.

Nous avons, jusqu'ici, privilégié le visage paternel de Dieu, son visage masculin, laissant dans l'ombre son visage féminin et maternel. Pourquoi en a-t-il été ainsi dans la tradition judéo-chrétienne? Je laisse à d'autres, pour le moment, le soin d'y répondre et de nuancer au besoin cette affirmation. Ce que je voudrais souligner, pour le moment, ce sont les conséquences néfastes que nous subissons de cette image partielle de Dieu.

Il est un principe que l'expérience vient confirmer tous les jours, et c'est le suivant: l'image que nous nous faisons de Dieu a beaucoup d'influence sur celle que nous nous faisons des autres et sur les relations que nous entretenons avec eux. À ne se faire de Dieu qu'une image masculine, on privilégie celle-ci, lui donnant une valeur supérieure, une dignité prééminente. Le masculin devient alors le supérieur, le seul digne de s'approcher de Dieu et de le représenter. «Au commencement, il n'en était pas ainsi», vient nous rappeler Jésus lui-même. Il vient ainsi rendre à la femme toute sa dignité d'image de Dieu, sa capacité de le représenter et de le révéler.

Par tout son être de femme elle est, elle aussi, créée à l'image et ressemblance de Dieu, avec tout ce que cela implique de respect et de droits. Dieu a également un visage féminin qui se révèle au monde en s'incarnant dans la femme. Nous sommes ici au fondement même de la

révélation judéo-chrétienne; nous touchons ici à ce que la Bible a de plus fondamental et de plus universel puisqu'il remonte à la création. Tout au cours de l'histoire, Jésus se charge de nous y référer pour nous obliger à remettre les choses en ordre.

Avant donc que les structures sociales et ecclésiales ne changent, et pour qu'elles changent en profondeur, il nous faut d'abord questionner notre propre foi, c'est-à-dire notre vision du monde à la lumière de la révélation divine. Est-ce que les femmes sont autant image de Dieu que les hommes? C'est jusque-là, me semble-t-il, que se pose la question qui nous préoccupe en ce moment: elle atteint les fondements mêmes de notre foi.

Et cela va très loin. Parce que si l'image de Dieu est inscrite dans l'être même de la femme, dans sa nature féminine, nous verrons alors dans ces mouvements de protestation, Dieu lui-même qui défend sa propre image. Il ne faut pas se surprendre de la façon parfois virulente dont s'exprime cette protestation: quand on souffre, quand on est révolté, on ne prend pas toujours les formes nuancées pour exprimer sa souffrance. On se rappellera, même dans la Bible, les prophètes de l'Ancien Testament ou le livre de Job qui nous scandalisent parfois par leur verdeur ou leur agressivité. Il faut savoir entendre ceux qui cherchent à s'exprimer ainsi d'une façon souvent maladroite. Le cri de protestation des femmes vient remettre en question nos fausses sécurités, nos idées toutes faites sur Dieu et sur la société.

Au cours d'un voyage en Amérique du Sud, j'ai vu des femmes tellement dominées par la peur, qu'elles n'avaient même plus de voix pour s'exprimer. Alors me revenaient à l'esprit les paroles du cantique: «Je cherche le visage, le visage du Seigneur, je cherche son image tout au fond de vos coeurs». En vain on chercherait à retrouver dans ces femmes l'image de Dieu telle qu'elle est sortie de ses mains au matin de la création.

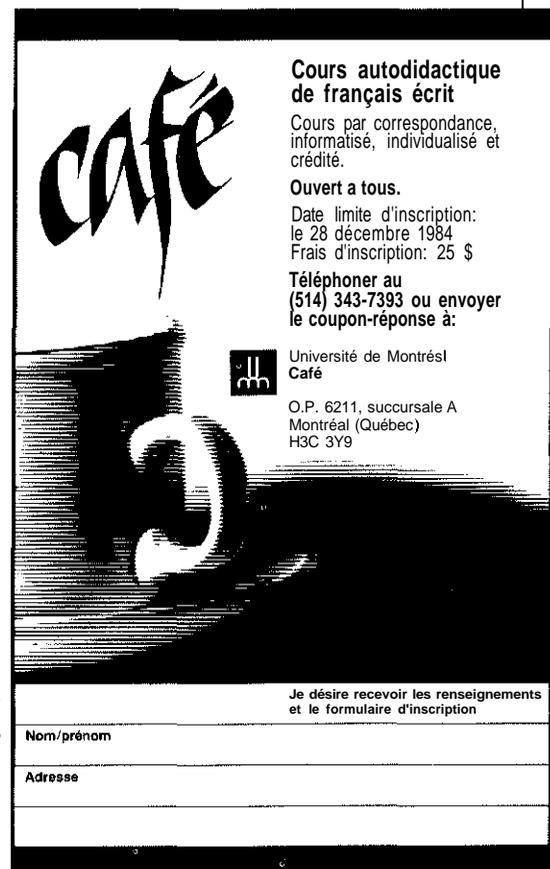
L'image féminine de Dieu, nous la trouvons réalisée en chef-d'oeuvre dans la personne de celle que Dieu s'est choisie pour donner naissance humaine à son Fils. En Marie, ce sont toutes les femmes qui sont restaurées dans leur dignité première, celle d'être le reflet et la parfaite image du visage maternel de Dieu. C'est dans ce sens que la tradition chrétienne donne à Marie le titre symbolique de nouvelle Eve à côté de Jésus, le

nouvel Adam. Et l'on pourrait également paraphraser le mot de l'Évangile au sujet de Jésus, "Ecce homo", en l'appliquant à Marie: "Ecce Mulier", voici la Femme.

Alors que nous l'avons spiritualisée jusqu'à la placer en dehors du commun des mortels, les pauvres eux, en particulier ceux de l'Amérique du Sud, redécouvrent Marie comme l'une d'entre eux, une soeur, une femme du peuple celle que Dieu a choisie pour redonner au monde l'espérance. Ils redécouvrent Marie comme celle qui est solidaire de toutes les femmes, le symbole de leur libération. Dans l'Assomption de Marie, dans sa glorification, c'est leur propre chair et leur propre sexe qui est porté jusque dans la gloire de Dieu.

L'Assomption de Marie jette une lumière nouvelle sur la condition féminine. En regardant, sous cette lumière, de quelle façon sont considérées les femmes aujourd'hui, de quelle façon elles sont traitées, on doit dire avec Jésus: «Au commencement, dans le projet de Dieu, quand il fit l'homme et la femme, il n'en était pas ainsi».

\* Texte prononcé par le Révérend Père Paul-Émile Charland lors de la messe célébrée lors du congrès provincial d'août 1984.



**Cours autodidactique de français écrit**

Cours par correspondance, informatisé, individualisé et crédité.

**Ouvert à tous.**

Date limite d'inscription: le 28 décembre 1984  
Frais d'inscription: 25 \$

**Téléphoner au (514) 343-7393 ou envoyer le coupon-réponse à:**

Université de Montréal  
Café

O.P. 6211, succursale A  
Montréal (Québec)  
H3C 3Y9

Je désire recevoir les renseignements et le formulaire d'inscription

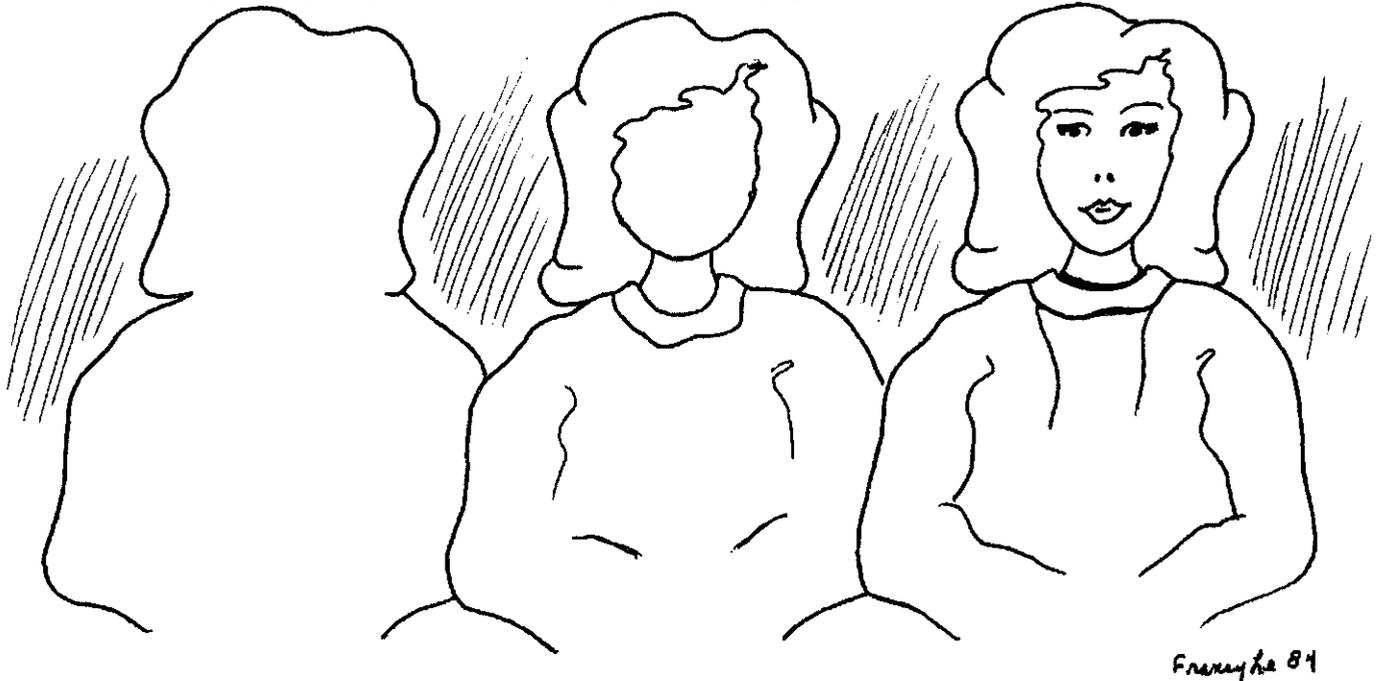
Nom/prénom

Adresse

1980-01

1982-83

1984-85



# PASSONS À L'ACTION

Par Michelle Ouellet

**La priorité d'action 84-85, déterminée par un vote fortement majoritaire lors de notre congrès d'août, demande l'accès, pour les travailleuses/eurs sociaux habituellement réservés aux régimes de rentes, régime de pension, régime des rentes, régime de pension, congés de maladie, indemnisation en cas de maladie, chemin parcouru depuis le congrès d'orientation de 1981.**

C'est à ce moment, en effet, que l'AFEAS entreprenait sa recherche/action sur la situation des femmes au foyer des années 80. C'est Louise Joly, responsable du comité Femmes au foyer, qui nous donnait alors les objectifs de cette recherche: «Nous souhaitons obtenir un changement de mentalité tel que la femme au foyer se sente valorisée dans ses fonctions, que l'on ne ressente plus cet esprit de comparaison entre femmes au foyer et femmes sur le marché du travail, que la femme au foyer obtienne son propre statut». (1)

Nous avons commencé par nous interroger, nous toutes, les 35 000 membres de l'AFEAS. «Travailles-tu?»... C'était la grande question, en novembre 81. Plusieurs

d'entre nous, occupées à éduquer les enfants, à entretenir la maison, à administrer le fonctionnement, à prendre soin des parents malades, à faire de l'AFEAS, aussi... nous n'avions guère pris le temps d'y réfléchir et répondions encore: «Non, moi je ne travaille pas». Ensemble, nous avons pris conscience de l'importance de l'apport social que constituait le travail effectué au foyer.

En même temps, l'AFEAS questionnait d'autres femmes au foyer sur leur situation. Effectuée en collaboration avec le Bureau de la recherche de la Faculté de l'Éducation permanente de l'Université de Montréal, cette enquête nous a fourni les premières données qui ont alimenté l'étude des différents volets de ce dossier. Ainsi,

à chaque mois, de septembre 82 à octobre 83, nous avons pu analyser ces données, apporter notre vécu, nos commentaires, approfondir les différents aspects de notre condition. «Qui sommes-nous?»... «Sommes-nous autonomes financièrement?»... «Sommes-nous satisfaites de notre sort?»... «Comment le gouvernement satisfait-il nos besoins?»... Nous nous sommes interrogées aussi sur l'état de nos relations familiales et sur la relation entre notre isolement et notre santé.

Au terme de cette étude d'une année, lors du congrès d'août 83, nous avons choisi de nous identifier comme travailleuses au foyer et nous avons adopté des recommandations visant à faire reconnaître notre statut.

L'AFEAS a ensuite voulu rendre ce dossier public. Le thème véhiculé? «Moi aussi, j'travaille». Nous en étions désormais convaincues. Grâce à l'obtention d'un projet RELAIS et avec la collaboration des membres, une grande campagne de sensibilisation a été menée auprès de la population. Les femmes surtout étaient visées par cette démarche, mais les hommes faisaient aussi partie de notre clientèle-cible. Comment pouvons-nous envisager des changements sans y inclure et en convaincre d'abord les compagnons qui partagent nos vies. Il est à peu près impossible d'évaluer l'impact d'une telle campagne de sensibilisation. Elle a touché des membres AFEAS mais rejoint aussi la population. Environ 400 rencontres de sensibilisation ont été effectuées à travers le Québec. Ces rencontres ont regroupé de 10 à plus de 100 participantes/ants.

Dix-sept milles macarons, deux milles

reconnaître dans l'un ou l'autre des chapitres de ce rapport. C'est l'histoire de chacune de nous qui y est décrite. Ce rapport de l'AFEAS permettra, chiffres en mains, de pousser plus loin nos revendications. C'est bien à cette étape que nous en sommes rendues.

L'exemple du dossier sur la femme collaboratrice de son mari dans une entreprise à but lucratif nous a prouvé qu'il faut y mettre du temps, des énergies pour changer les mentalités et obtenir des résultats. Nous ne prétendons pas être malheureuses, nous, les femmes au foyer. Les témoignages d'appréciation familiale sont gratifiants. Mais nous désirons que la société, qui bénéficie aussi de notre force de travail, nous accorde les mêmes droits et avantages qu'aux autres travailleurs/euses. Pourquoi sommes-nous encore considérées comme «personnes à charge»? La loi 89 nous reconnaît pourtant la responsabilité d'assumer, par notre travail, notre part des charges du ménage.

Notre priorité cette année demande l'accès à divers avantages sociaux. Nous les étudierons. Des actions nous seront proposées face à cette priorité et à l'ensemble du dossier. Celle, entre autres, d'utiliser ce titre de «travailleuses au foyer» à chaque fois qu'une occasion se présente. C'est à nous qu'il revient de le faire connaître, de le véhiculer. Une fois l'usage établie, son officialisation suivra.

L'accès au régime des rentes a mobilisé nos actions depuis quelques années. Parce que cette mesure représente pour nous un avantage social capital en étant un gage d'un minimum de sécurité. Son obtention ouvrirait la voie à l'accès des autres avantages inscrits dans notre priorité. L'action proposée: remplir le formulaire «Demande d'état du registre des gains» est simple. Et quel impact elle peut avoir. Si la majorité des 35 000 membres faisaient parvenir cette demande à la Régie des Rentes du Québec, on imagine facilement



affiches, quinze milles feuillets publicitaires ont été distribués. Des articles ont paru dans les quotidiens, hebdomadaires, revues mensuelles. Des entrevues à la radio, télévision ont été réalisées à travers le Québec. Des kiosques d'information ont rejoint la population dans les centres commerciaux. Des colloques régionaux et un colloque national ont clôturé cette campagne.

La plus récente étape franchie est la publication en librairie du «Rapport de l'AFEAS sur la situation des femmes au foyer». Attendu avec impatience, ce rapport permet de vérifier la pertinence de nos recommandations. Ce n'est pas une histoire inconnue qui nous est racontée, c'est le portrait de la femme au foyer actuelle qui y est tracé. Comment ne pas se

Pourquoi nous retrouvons-nous les plus pauvres au moment de la vieillesse? Ce sont des situations de cet ordre que nous désirons améliorer.

Les personnes qui oeuvrent sur le marché du travail rémunéré ont acquis au fil des ans et à force de revendications, différents avantages liés à leur condition de travailleurs/euses. Les femmes collaboratrices ont obtenu certaines mesures: accès au régime des rentes, à l'assurance-chômage. Rien n'est donc impossible. Lors de l'élection de septembre dernier, l'accès au régime de pensions publics pour les femmes au foyer faisait partie des promesses du parti maintenant au pouvoir. Il est plus qu'opportun de voir à la mise en application de ces promesses.

comment la réalité de la non-participation des femmes au foyer serait mise en évidence.

En même temps, nous irons chercher des appuis à notre dossier. Fortes de ces appuis, nos responsables régionales et provinciales présenteront nos recommandations aux autorités: représentants politiques, ministères concernés. Toutes les tribunes seront utilisées: commissions parlementaires, audiences nationales, media...etc...

C'est ainsi que chacune, à la place que nous occupons, nous pouvons faire notre petite part. C'est la solidarité qui fait notre force à l'AFEAS pour bâtir l'avenir.

(1) Louise Joly, Revue Femmes d'Ici, editorial, Femmes au foyer, octobre 1982.



Pierre Lavallée

# L'ART DE DRESSER LA TABLE

Lorsque les fruits sauvages, le gibier et le poisson constituaient la base de l'alimentation de l'homme, le sol ou une grosse pierre servait de table. Avec l'évolution dans les us et coutumes, les manières à table se raffinèrent au point de devenir un "ART".

**Par Pierrette Lavallée**

L'art de la table ne s'applique pas seulement lors de réceptions. Il doit faire partie intégrante de l'art de vivre de jour en jour. La famille n'a souvent que le repas du soir ou le dîner du dimanche pour se regrouper. Aussi bien en faire un rendez-vous où beauté et joie de vivre ne font qu'un.

Pour que recevoir soit une expérience agréable que vous souhaiterez renouveler et qui vous méritera des louanges, rien ne doit être laissé au hasard. Ceci ne veut pas dire que vous devrez dépenser une fortune. Au contraire, la sobriété et le bon goût sont toujours de mise. Une bonne planification, quelques notions de base sur l'étiquette de la table

vous assureront la confiance et le savoir-faire essentiels à une parfaite hôtesse.

## Règles générales pour dresser une table

Il est important d'avoir une table assez grande pour le confort et la commodité des convives. Il est recommandé de compter deux pieds d'espace sur la table par invité — en mesurant du centre d'une assiette au centre de l'assiette suivante.

## Nappes et napperons

La nappe des grands dîners sera de

préférence en tissu damassé, en organdi brodé ou en fine toile. Elle sera déposée sur un molleton. Veillez à ce que la pliure centrale de la nappe soit bien au centre de la table. Lorsque c'est possible, laissez pendre environ dix pouces de nappe.

La nappe de dentelle ou de broderie ajourée peut être déposée directement sur une belle table de bois brillant ou sur une surface de verre. Si vous faites usage d'un sous-nappe, celle-ci devrait être autant que possible de la couleur dominante de la pièce ou de la vaisselle.

Lorsque des napperons remplacent la nappe, il est recommandé de mettre

des plaques protectrices en dessous. Les napperons rectangulaires devraient être placés un demi-pouce à un pouce du bord de la table. Ils devraient être assez grands pour recevoir une grande assiette et l'argenterie.

Des napperons ronds en dentelle sont parfois employés. Ils seront plus grands que l'assiette et les ustensiles seront placés sur la table de chaque côté des napperons.

Des nappes rustiques ou paysannes de couleurs vives sont idéales sur la table du déjeuner et n'ont pas besoin d'être très dispendieuses. Si vous préférez des napperons, ils seront gais, en liège avec dessins en couleurs ou en plastique, pour un entretien facile. Choisissez des couleurs qui font contraste ou qui s'harmonisent avec votre vaisselle.

Pour le lunch ou le dîner, la lingerie de table tissée au métier, en toile ou en matelassé, sera plus élégante.

### Les serviettes

Les serviettes pliées avec art jouent aussi leur rôle sur une table bien dressée.

Pour un dîner de cérémonie, les grandes serviettes qui doivent être assorties à la nappe sont placées dans la grande assiette. Elles sont pliées en trois ne laissant voir que le motif de la bordure qui est tourné vers le convive. Les bords repliés vers l'intérieur peuvent se toucher ou se recouvrir, suivant le modèle et la forme de la serviette.

Une petite serviette de lunch peut être pliée en triangle. Dans ce cas, le côté du pli doit être placé du côté de l'assiette, parallèle aux ustensiles ou au napperon.

Pour donner à votre table un air de fête, utilisez des serviettes de teintes contrastantes à vos nappes ou napperons. Pliez-les en forme de fleur, en cône. Faites-en des chapeaux, des éventails ou autres fantaisies de votre cru.

Les dimensions des serviettes de table varient selon le repas auquel elles sont destinées. Pour choisir sans erreur, voici un tableau guide:

Dîner	: 20, 22 ou 24 pouces carrés
Lunch ou déjeuner	: 17 ou 18 pouces carrés
Thé	: 12 pouces carrés
Cocktail	: 4 x 6 ou 6 x 8 pouces
Buffet et dîner au homard ou aux huîtres	: 12x18 pouces

### Les ustensiles

Ils sont placés à environ un demi-pouce du bord de la table, tout au plus un pouce.

Il ne doit jamais y avoir plus de trois pièces du même genre en même temps sur la table, c'est-à-dire pas plus de trois fourchettes, de trois cuillères ou de trois couteaux. Si le menu en exige plus, les couverts seront apportés avec le plat.

Les fourchettes sont placées à gauche, tandis que les couteaux et les cuillères s'alignent à droite, dans l'ordre où ils sont utilisés à partir de l'extérieur. Font exception à cette règle, la fourchette à cocktail de fruits de mer qui se place tout à fait à droite des autres couverts, à droite de l'assiette, et le couteau à beurre qui est placé sur l'assiette à pain, le manche dirigé vers la droite.

Il est à remarquer que l'on a de plus en plus tendance à simplifier le couvert. On place sur la table le couteau, la fourchette, la cuillère à soupe ou à potage et quelquefois la fourchette ou la cuillère à dessert. Mais, plus souvent qu'autrement, cette dernière est apportée avec le dessert au lieu d'être posée sur la table au moment de dresser le couvert.

Lors des changements de service, la cuillère à potage est retirée avec le plat, tandis que le couteau et la fourchette sont posés sur l'assiette à pain. Là où l'on ne peut faire exception à l'étiquette, c'est lorsque l'on sert du poisson et de la viande. Il est impérieux de changer de fourchette. On utilise alors une fourchette pour le poisson et une pour la viande. Cette dernière sert aussi pour la salade.

### Vaisselle

Pour les dîners officiels, les seules assiettes vides qui se mettent sur la table à chaque place sont les grandes assiettes, avec le petit pain roulé dans la serviette. Cependant, de nos jours, on cherche à s'adapter aux goûts des invités, et même dans les dîners officiels, il est devenu pratique courante d'avoir l'assiette à pain et le couteau à beurre.

L'assiette à pains, qui se place à gauche, est employée pour presque tous les dîners sans cérémonie où il est servi du pain. Par contre, quand la table est petite, une assiette additionnelle la fait paraître encombrée. Si c'est votre cas, déposez le petit pain dans la serviette de table et faites circuler le beurrier. C'est tout à fait dans les normes.

Les tasses et soucoupes ne se placent généralement pas sur la table avant d'être remplies, sauf pour un repas en famille où il est plus pratique d'amener la théière ou la cafetière plutôt que de remplir les tasses.

### Les verres

Ici encore, le service simplifié gagne de la faveur. La verrerie traditionnelle sera réduite aux verres à vin rouge, à vin blanc et au verre à eau. Si une seule sorte de vin est servi, un seul verre à vin suffira tout au long du repas. Les verres à eau ne sont mis sur la table que pour les dîners très officiels. Pour plus de commodités, vous pouvez avoir un plateau près de la table où seront disposés vos verres à eau et un pichet d'eau glacée.

Pour le lunch ou un dîner de famille, quand un jus est servi en premier, le verre est placé sur une petite assiette au centre de la grande assiette.

### Décoration de la table

La beauté d'un décor de table dépend de l'originalité et de l'imagination avec lesquelles on l'aura composé. Le décor de table se doit d'être en harmonie avec le repas présenté et une fête pour les yeux.

Pour garnir votre table, inspirez-vous du thème de la soirée, des couleurs dominantes de votre vaisselle. Servez-vous: —

de fleurs et plantes. Les fleurs cultivées, les fleurs sauvages, les plantes vertes sont des éléments classiques de décoration qui ont toujours leur place sur une table. Mais, attention au parfum des fleurs; celui-ci ne doit pas entrer en contradiction avec l'arôme des mets présentés.

Pour des arrangements de dernière minute, les fleurs séchées, les fleurs de soie ou de coton. Ces dernières sont considérées comme des fleurs naturelles car elles sont fabriquées de matières naturelles. C'est pourquoi elles sont acceptées aujourd'hui comme décoration de table.

Les contenants seront choisis avec soin, ainsi que la longueur des tiges. Un centre de table doit être suffisamment bas pour ne pas gêner la conversation des convives en vis-à-vis. Pour un buffet, les bouquets peuvent être plus hauts et plus gros.

Pour ne jamais être prise au dépourvu, ayez sous la main de l'oasis nécessaire pour maintenir les fleurs fraîches et en place, du ruban de fleuriste, du fil de laiton fin et une paire de coupe-broche.

de chandeliers. En bout de table, ils sont toujours très décoratifs. Les



Pierre Lavalée

bougies, assorties à la couleur de la nappe ou des fleurs, créeront un effet particulièrement joli.

Les bougies seront hautes ou basses, peu importe. Rappelez-vous, toutefois, que la flamme ne doit jamais se situer à la hauteur des yeux des convives.

Pour éviter les gouttes de cire sur le chandelier ou sur la nappe, il se vend de petits pare-gouttes, genre de petites soucoupes en plastique transparent que l'on pose sur le

chandelier avant d'y insérer la chandelle. Pratique et peu coûteux.

de fruits et Rien de plus chaud et de plus accueillant qu'un grand plateau rempli de beaux fruits juteux. Une corbeille de légumes mêlés de noisettes, de pommes de pins est toute indiquée pour un repas d'automne.

d'objets de collection. Coquillages, cailloux, oeufs peints, figurines de porcelaine, de bois, argenterie de famille.

## Quel genre de réception organiser?

Le Que ce soit pour le lunch ou le souper, le buffet suédois "smorgasbord" est une façon de recevoir un large groupe d'invités sans beaucoup d'aide.

Avec des fleurs, des coquillages, des agates, créez un décor qui rappelle la mer. Pour plus d'atmosphère, ajoutez des affiches sur la Suède.

Le smorgasbord traditionnel comprend: des hors-d'oeuvre chauds et froids, des viandes froides et chaudes, du poisson fumé et mariné, des saucisses, de la salade, des fromages, des petits pains. Au dessert: des pâtisseries individuelles.

Installez vos invités à de petites tables. Servez une boisson suédoise, de la bière ou du vin. La terrasse est

l'endroit tout indiqué pour ce genre de réception. Par temps frais, pourquoi pas la salle de séjour?

Le **BAR-B-Q.** est une forme d'invitation très populaire, particulièrement l'été lorsque l'on peut recevoir à l'extérieur.

Le repas se sert aux environs de six heures et l'on y déguste généralement des steaks, du poulet ou du poisson, des pommes de terre. Accompagnez vos viandes ou poisson de salades de laitue, de fruits et légumes frais, de salades de fruits. On y boit de la bière, du cidre, des boissons gazeuses et du café dans de larges tasses.

Les assiettes et les verres de carton sont parfaitement de mise pour un tel

souper. Les nappes ou les napperons de papier sont acceptés, mais non essentiels. On peut poser son assiette directement sur la table qui sera décorée de fleurs et de verdure provenant de votre jardin.

La FO'IP<sup>1</sup>H se sert sans trop de formalité. Vous dressez de petites tables à cartes avec de jolies nappes colorées et les serviettes de table assorties. Une casserole à fondu sert quatre personnes. Comme les invités sont assis autour de la table, c'est la casserole à fondu qui fait office de milieu de table.

Après une fondue au fromage, qui est très nourrissante, ne servez qu'une salade légère et un dessert aussi léger.

## Une nappe de cérémonie à réaliser vous-même

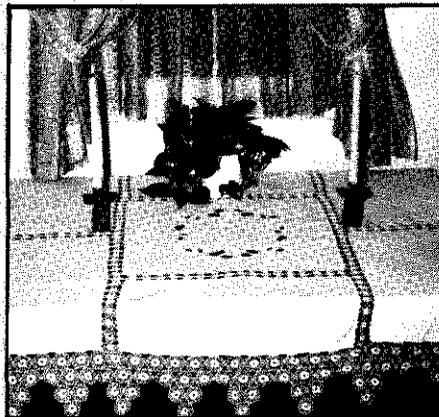
Ornez votre table d'une nappe faite de vos mains. Vous en éprouverez beaucoup de satisfaction et réaliserez des économies.

En premier lieu, établissez les dimensions de votre nappe en ajoutant aux mesures de votre table de 18 à 20 pouces, sur la longueur et sur la largeur. Ex.: table 36 x 52 + 20 po. pour les pans = nappe de 56 x 72 pouces, dentelle en plus.

**Matériel requis:** Toile, coton à nappe ou perma-press. Fil à crocheter mercerisé, grosseur 20, 30 ou 40 suivant l'épaisseur du tissu de la nappe.

Pour la marche à suivre, basez-vous sur la description de la nappe photographiée ci-contre.

Cette nappe se compose de 5 carrés de 20 x 20 pouces et de deux rectangles (1 carré divisé en deux\*) réunis par une dentelle à la frivolité.



Pierre Lavalée

**Montage:** Pour le centre 1 carré avec 1 rectangle de chaque côté. (\*) Les rectangles sont légèrement plus étroits que le demi-carré de façon à ne pas déranger la symétrie de la dentelle. À chacune des extrémités, deux carrés placés côte à côte. Les morceaux de tissu sont ourlés

discrètement avant d'être réunis les uns aux autres par la dentelle à la frivolité. Pour le tour de la nappe, deux rangées de rosaces, plus deux autres rangées de rosaces pour former les dents.

**Note:** La dentelle à la frivolité peut très bien se remplacer par une dentelle au crochet ou une dentelle à lingerie. Pour une nappe de grandeur différente, le nombre et la forme des morceaux, ainsi que la largeur des dentelles peuvent varier. L'important est de bien agencer le tout.

**Patron de la rosace:** Avec 1 navette. 4 n., doubles, 1 picot long (1/4 de po.), 4 n.d., fermer le rond — tourner l'ouvrage — laisser un bout de fil libre (1/4 de po.), 4 n.d., 1 picot \*3 n.d., faire cinq fois: 1 picot et 1 n.d.; 1 picot, 3 n.d., 1 picot, 4 n.d., fermer le rond — tourner l'ouv.

**Suite à la page 19**

# FINIES LES ÉTUDES!

6 juin 1984. Ce jour restera gravé dans la mémoire des 20 étudiantes, membres de l'AFEAS, qui complétaient ce mercredi de juin dernier, leur certificat en animation et recherche culturelles à l'Université du Québec à Montréal.



Par Michèle Ouellet

«Un retour aux études après 31 ans, quel défi à relever!». «L'AFEAS m'a permis, à moi, femme ordinaire, travailleuse au foyer depuis 25 ans, d'accéder à des études universitaires, en reconnaissant mes acquis».

Que ce soit après 25, 31 ou plus ou moins d'années, elles l'on relevé ce défi de retourner aux études. «C'est l'AFEAS qui m'a permis de réaliser ce rêve». «Félicitations à l'AFEAS d'avoir pensé et réalisé ce programme».

Mais pourquoi ce certificat? Depuis toujours, des sessions de formation à l'animation étaient offertes aux membres AFEAS aussi bien par les régions que par l'Association. Plusieurs animatrices compétentes ont fait leurs classes de cette façon: session de formation et pratique de l'animation. Certaines, et elles sont nombreuses, ont débordé des cadres de l'AFEAS pour faire bénéficier de leurs services d'autres organismes dans leur milieu

paroissial, dans le monde de l'éducation des adultes.

À cause de la grande rotation des animatrices et des membres, de la difficulté de transmettre la formation acquise, l'AFEAS a voulu mettre sur pied un programme continu de formation. En plus de répondre aux besoins de formation en animation, un des objectifs du programme était de développer la conscience sociale des membres impliquées pour en arriver à une meilleure connaissance de leur milieu, de façon à susciter l'action sociale. Les étudiantes qui ont suivi le cours connaissent bien maintenant le sens de la formation à l'intervention. L'AFEAS tenait cependant à ce que le programme qu'elle offrirait soit reconnu par les institutions spécialisées en éducation; qu'il permette à celles qui y investiraient leurs énergies d'acquérir une formation professionnelle reconnue.

Durant l'été 1981, sous la supervision de Madame Azilda Marchand, un

contenu de programme a été élaboré. Des démarches ont été faites auprès de diverses maisons d'enseignement jusqu'à ce que le choix se porte sur l'Université du Québec à Montréal. Le contenu du certificat, les différentes modalités d'organisation des cours ont fait l'objet de négociations entre l'AFEAS et cette institution pour en arriver à la signature d'un protocole d'entente en avril 1982.

En même temps, l'AFEAS soumettait ce projet au Secrétariat d'État afin d'obtenir les subventions nécessaires au financement d'une partie des dépenses des participantes au programme. Ces dernières s'engageaient alors à faire un retour à leur association, de leurs services, pendant le stage et pour une période de deux ans après l'obtention du certificat.

Le 3 mai 1982, un premier contingent de 33 participantes commençaient les cours. Elles provenaient de 11 régions différentes de l'AFEAS. En cours de route, différentes raisons en ont forcé plusieurs à abandonner ou à suspendre momentanément. Pour les 20 qui ont terminé leur certificat, ces deux années ont été «une ouverture formidable, une expérience inoubliable».

Comment résumer deux ans à intégrer le rôle d'étudiante, de travailleuse au foyer ou sur le marché du travail rémunéré, d'épouse, de mère, de membre impliquée dans l'AFEAS?

«Quelle belle aventure, elle dura deux ans», «ce furent deux années de hauts et de bas, d'enthousiasme et de découragement, d'aventures inouïes». «Il y eut des périodes où le temps m'a semblé long, parfois un peu lourd... maintenant que c'est terminé, j'ai le souvenir de moments intenses, de relations humaines enrichissantes, la satisfaction d'une entreprise réussie».

Pour faciliter la tâche, les cours se donnaient une fois par mois, en sessions intensives de trois jours consécutifs. Ils étaient dispensés dans les

**Suite à la page 19**



«pariennaires pour bâtir l'avenir»

# CONGRÈS ANNUEL 1984

Par Louise Picard-Pilon

## Arrivée

Lundi, 20 août, 17 heures, le hall du Roussillon de Jonquière bourdonne d'activités. La réception de l'hôtel est prise d'assaut. Partout fusent les rires et les exclamations des retrouvailles. On baigne dans l'atmosphère chaleureuse des grandes rencontres AFEAS.

Celles qui en sont à leur première expérience regardent avec un peu d'étonnement ces femmes démonstratives qui se serrent la main, s'étreignent et s'embrassent. Elles sont si heureuses de se revoir et d'avoir l'occasion de vivre, une fois de plus, deux jours de partage et d'amitié!

## Ouverture

Dès 20 heures, déléguées et congressistes se retrouvent dans la salle des délibérations, la Gaillarde, pour l'ouverture de l'assemblée générale annuelle. La présidente générale, Madame Lise Drouin-Paquette, souhaite la bienvenue à toutes, remercie ses principales collaboratrices et présente le thème du congrès et de l'année: «Partenaires pour bâtir l'avenir».

Monsieur Francis Dufour, maire de Jonquière, a délaissé une réunion du conseil municipal pour venir nous accueillir dans sa ville. Il connaît l'AFEAS, ses actions dans le milieu et ses réalisations. Il fait référence au débat télévisé sur la condition féminine et souligne son allocution en nous comparant, une fois de plus, à des fleurs. Il semble que chaque fois que les femmes se réunissent, on ait



Huguette Delpé

tendance à en faire un bouquet. L'image est belle et odorante, mais statique!

## Rapport de la présidente générale

Après les formalités d'usage: lecture de l'avis de convocation — vérification du quorum — adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de l'assemblée générale d'août 1983, nous en venons au rapport de la présidente générale.

Au terme de son premier mandat, Madame Drouin-Paquette présente un rapport lucide. Elle ne craint pas de souligner des lacunes et de faire état des questions qu'elle se pose.

Toutes les participantes suivent de façon très attentive ce rapport tourné vers le congrès d'orientation de 1986. La recherche de l'équilibre dont fait mention la présidente générale est accueillie avec un grand intérêt par l'assistance.

## Travail en ateliers

L'avant-midi du 21 août était réservé à l'étude des propositions soumises par les régions. Grâce au bon travail du comité des résolutions, chaque atelier avait un nombre restreint de propositions à étudier et un temps suffisant à consacrer à chacune.

Les six ateliers avaient les thèmes suivants: 1- affaires sociales, santé et fiscalité; 2- avis de motion; 3- régie interne; 4- affaires scolaires et municipales; 5- violence prostitution, divers; 6- travail au foyer, travail et chômage.

Dans chacun des ateliers, l'animatrice agissait en compagnie d'une informaticienne et d'une secrétaire. Plusieurs animatrices ont apprécié la présence de l'informaticienne qui apporte les renseignements et leur permet de s'adonner pleinement à leur rôle et d'être plus attentives à la salle.

Dans tous les ateliers, les discussions se sont déroulées sans animosité et



Huguette Dalpé



Huguette Dalpé

les nombreuses interventions s'attachaient au fond et non à la forme, ce qui marque un réel progrès, réalisé au cours des dernières années. De plus, on note que les interventions sont plus structurées, les participantes arrivent avec des amendements prêts. On peut en conclure qu'il se fait, dans les régions, une meilleure préparation et une étude plus sérieuse.

Dans deux ateliers, on a dû réexpliquer les procédures, à cause du grand nombre de nouvelles participantes au congrès. C'est un signe du renouvellement de nos effectifs et de l'intérêt que les nouvelles membres portent à l'Association.

## Plénière

La plénière, qui s'est déroulée en deux parties, fut ponctuée par un véritable coup de théâtre. Après le vote sur l'avis de motion concernant les incorporations régionales et locales, des déléguées mécontentes que la motion ait été battue par quelques votes seulement — il faut un vote des deux-tiers pour qu'un avis de motion soit adopté — ont demandé un recomptage. Puis elles ont demandé aux présidentes des délibérations et à la présidente d'assemblée si elles avaient voté. Devant leur réponse négative, des déléguées ont proposé que la secrétaire générale, Lise Girard, agisse comme présidente et que les autres descendent dans la salle pour voter.

Ayant obtenu gain de cause sur ce point, elles ont demandé à nouveau un recomptage, puis un vote par scrutin secret, qui fut refusé par l'assemblée. Il était bien évident qu'il s'agissait d'un nouveau vote. Car on ne peut recompter un vote à main levée. Il n'y a, en effet, aucun moyen de s'assurer que ce sont les mêmes personnes qui votent pour ou contre. La proposition fut rejetée.

Ce fut un moment pénible à passer tant pour les présidentes et les scrutatrices que pour toute la salle qui a ressenti un profond malaise. C'était la première fois à l'AFEAS que l'on tentait de faire du tordage de bras. De plus, le fait que l'on veuille faire voter à tout prix les présidentes et que l'on ne fasse aucune mention des autres déléguées qui s'étaient abstenues de voter sur cet avis de motion rendait la situation encore plus injuste.

Après tout ce brouhaha, le calme est revenu et, fait à noter, l'Assemblée a pu disposer entièrement de tous les cahiers, sauf de celui de la régie interne dans lequel quatre propositions sont restées en suspens.

## Départ du Père Charland

Après 11 ans de collaboration, le Père Charland quitte son poste d'agent de pastorale à l'AFEAS.

Pour souligner l'événement, le Conseil exécutif avait préparé une petite

fête humoristique. Afin de conférer à la cérémonie tout le décorum nécessaire, Jeannine Bouvet avait revêtu soutane et barrette et psalmodiait des litanies rogatoires d'un genre très particulier, relatant différents faits marquants de la vie du Père Charland et surtout de son séjour à l'AFEAS. L'assistance répondait avec entrain à chacune des «invocations».

La soirée s'est terminée par un agréable concert de l'Ensemble vocal de Laterrière.

## Lancement de la campagne de recrutement

L'Assemblée générale annuelle marque toujours le moment de donner le coup d'envoi à la campagne de recrutement. Si l'on se fie au dynamisme et à la conviction que Jeannine Bouvet a déployés à cette occasion, nos effectifs vont grimper en flèche au cours de la prochaine année!



Huguette Dalpé

## Lancement du prix Azilda Marchand

Le prix Azilda Marchand, dont vous avez pu lire les conditions de participation dans le numéro de septembre de «Femmes d'Ici» fut officiellement lancé lors du congrès de Jon-



Huguette Dalpé

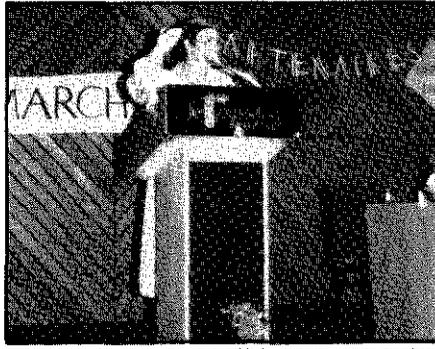
quière. Le tout était enveloppé d'une grande émotion, tant du côté de Madame Marchand que de celui de l'assistance qui s'est levée spontanément pour lui faire une ovation. Azilda Marchand a laissé sa marque à l'AFEAs et nous ne sommes pas près de l'oublier!

## Première à l'AFEAS

Pour la première fois dans l'histoire de notre Association, une proposition de hausse de cotisation a passé du premier coup. Habituellement, il faut trois ans pour qu'une telle proposition soit adoptée. Cette hausse, qui sera effective au renouvellement de la carte pour 85-86, portera la cotisation annuelle de 15\$ à 18\$. C'est dire que nous avons un an pour ramasser les 3\$ supplémentaires.

## La maison de l'AFEAS

Suite à une étude faite par un comité ad hoc et à une discussion en atelier, les déléguées ont adopté le principe que l'Association devienne propriétaire d'une maison qui lui servirait



Huguette Dalpé

de siège social, lorsqu'un moyen de financement aura permis d'accumuler les fonds nécessaires.

Le Conseil d'administration provincial décidera de la façon de procéder pour amasser l'argent, mais on a beaucoup parlé de l'achat d'une brique, dans les coulisses du congrès. Il est possible que d'ici peu, les membres s'abordent avec la formule suivante: «As-tu ta brique?»

## Conférence de presse

Au cours de la conférence de presse, qui a suivi la clôture du congrès, Madame Lise Drouin-Paquette, réélue à la présidence, a présenté aux journalistes les membres du Conseil exécutif: Louise Coulombe-Joly et Luce Ranger-Poisson, vice-

présidentes; Gisèle Rocheleau, Marie-Ange Sylvestre et Noëlla Randlette-Caron, conseillères.

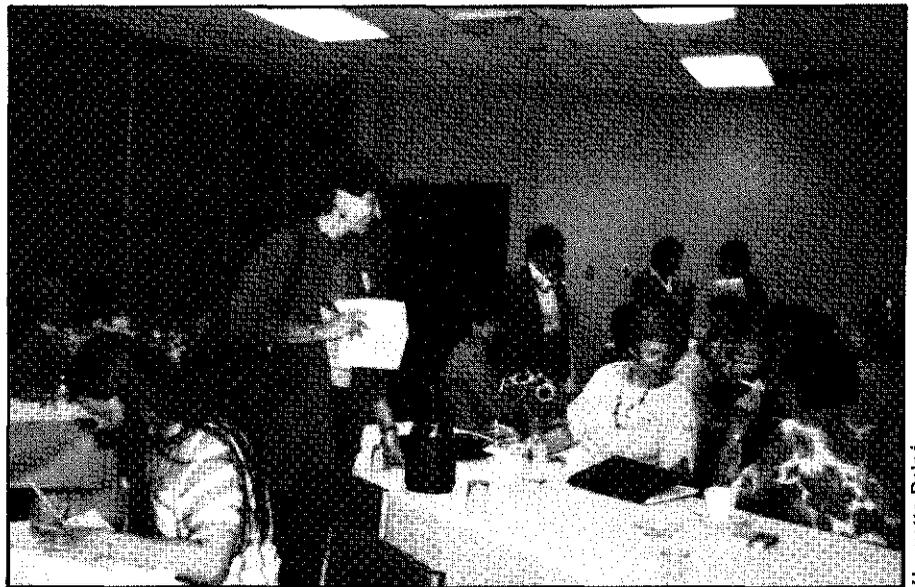
La présidente générale a fait état de quelques-unes des résolutions adoptées et de la priorité d'action concernant les travailleuses au foyer.

Aux questions des journalistes, qui demandent pourquoi certaines propositions avaient été rejetées, Madame Drouin-Paquette a répondu que les femmes sont devenues plus critiques face aux coûts de certaines demandes faites aux divers gouvernements, et face aussi à toute la gamme des mouvements en faveur de la paix. Elle y voit un signe de maturité de la part des femmes.

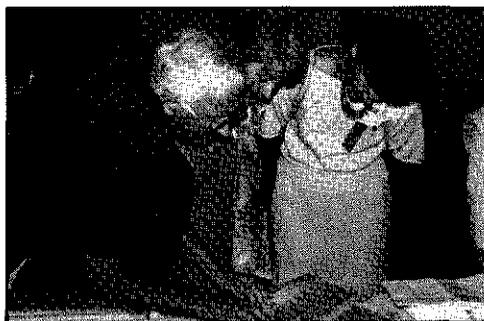
## Conclusion

Dé l'avis des participantes, Jonquière avec son centre des congrès, représente un endroit de choix pour se réunir. Le peu de distance à parcourir et le confort des installations permettent aux personnes présentes de suivre les activités du congrès sans la fatigue habituelle que suscite ce genre de manifestation.

Il ne faudrait surtout pas oublier l'accueil chaleureux de la région — hôtesse! Encore une fois merci de nous avoir reçues si aimablement!



Huguette Dalpé





Chères Femmes d'Ici,

En tant que membre de l'AFEAS, je reçois mensuellement la revue Femmes d'Ici mais avec un seul regret, qu'il n'y ait pas assez d'articles sur le tissage.

Je n'ai rien contre l'éducation féminine et l'artisanat, mais il demeure quand même que le tissage est aussi un sujet d'importance dans ce mouvement. Le fait qu'on en parle très peu dans la revue me déçoit beaucoup. Ce serait grandement apprécié si des modifications étaient apportées à ce sujet dès la publication de la revue pour l'an prochain.

Merci de votre attention,

Sincèrement vôtre,

Cercle St-Zéphirin (Mauricie)  
Marie-Paule Bouchard, Rita Paquet, Yvette Laflamme, Huguette Philibert, Lucie Moïsan, Edith Paquet, Louise Gravel, Madeleine Tremblay, Pierrette Bolduc, Gisèle Matte» Pauline Dubé

Témoignage d'une dame d'Acadie

Je fais *partie* de la Fédération des Dames d'Acadie du Nouveau-Brunswick et grâce à notre affiliation avec l'AFEAS, j'ai eu la chance de m'inscrire au cours en animation culturelle.

J'ai fait 16 fois le voyage Campbellton-Montréal. À chaque cours, je devais rouler 960 milles en train et y coucher deux nuits.

Je suis fière d'avoir fait l'effort pour obtenir mon certificat et je prévois faire de l'animation à temps partiel, soit pour les Dames d'Acadie ou pour un autre organisme.

J'ai bien apprécié le support moral des femmes AFEAS et le fait de pouvoir profiter de notre subvention du Secrétariat d'État,

Je félicite l'AFEAS d'avoir pris l'initiative d'organiser ce cours et je vous souhaite beaucoup de succès dans vos projets pour la promotion de la femme.

Sincèrement merci.

Janine Fenne Renault

## UNE NAPPE DE CÉRÉMONIE suite de la page 14

— laisser un b. de f. — 4 n.d., raccorder au picot long du premier petit rond, 4 n.d. — fermer le rond — tourner l'ouv. — laisser un b. de f. — 4 n.d., raccorder au dernier picot du grand rond précédent et reprendre de

\* six fois. (Au total: 8 grands ronds et 8 petits.) Fermez, arrêtez les fils.

Avant de la fermer, joindre la rosace suivante sur deux grands ronds, utilisant deux des six picots. Ainsi de suite pour toutes les rosaces. Les dimensions de la nappe détermineront le nombre de rosaces nécessaires à l'exécution du patron.

**Nappe: Création Réjeanne Ranger.**

**Bibliographie:** Un guide pour dresser la table à la canadienne Marie Holmes  
L'Art de la table — Marguerite du Coffre  
La Table — Les Cahiers Décormag.

## FINIES LES ÉTUDES suite de la page 15

locaux de l'Université du Québec à Montréal.

«Lors de ces deux années où mensuellement nous passions huit heures en autobus pour nous rendre à Montréal, nous avons plusieurs souvenirs du groupe d'étudiantes aussi bien que des voyages». C'est avec émotion qu'elles se sont séparées au terme de ces deux années d'étude.

«Mes compagnes, chacune à sa manière, m'ont obligée à évoluer dans ma façon de penser, de voir, de réaliser des choses; c'est le beau cadeau qu'elles m'ont fait». «Ce cours est une étape marquante dans ma vie». «Ce certificat m'a permis de développer une conscience sociale indispensable à toute femme engagée». «J'en ressors enrichie, plus consciente de mes possibilités et de mes

limites». «Ce cours m'a permis de me connaître, c'est essentiel pour harmoniser nos rapports avec les autres. C'est un atout important en animation».

Quel avenir attend maintenant ces animatrices?

«J'entrevois de multiples occasions de mise en pratique». «J'envisage de faire carrière comme animatrice et coordonnatrice de projets».

Pour être justifiées, les animatrices qui ont bénéficié de ce cours doivent être intégrées selon les besoins, dans leurs milieux respectifs. Elles se disent prêtes à réinvestir à l'AFEAS. La première phase, celle de la formation est complétée.

«J'ai réussi, j'en suis fière!»  
«L'AFEAS m'offre un champs d'action privilégié, je souhaite à d'autres la même chance». «Si une telle

chance vous est offerte, n'hésitez pas, acceptez et foncez car ça vaut la peine!» Alors quelle place leur réservons-nous à ces animatrices? Un deuxième contingent de vingt-huit étudiantes termineront en juin prochain. Une évaluation globale de ce programme est en cours qui en déterminera la survie.

À celle qui ont terminé, bravo et félicitation! Bonne chance dans vos projets d'animation et d'intervention à l'AFEAS!

Marie-Paule Gauthier, Raymonde Paradis Tardif, Paula Provencher Lambert, Julienne St-Pierre Lajoie, Noëlla Randlette Caron, Michelle Croteau Hamel, Madeleine Lebeau, Pierrette Gagnon, Lucille Lemire, Lucette Lessard, Janine Théberge Poirier.

\*coordonnatrice

r

u

### CHANSON D'AUTOMNE

Les sanglots longs  
Des violons  
De l'automne  
Blessent mon coeur  
D'une langueur  
Monotone.

Tout suffocant  
Et blême, quand  
Sonne l'heure,  
Je me souviens  
Des jours anciens  
Et je pleure,

Et je m'en vais  
Au vent mauvais  
Qui m'emporte  
Deçà, delà  
Pareil à la  
Feuille morte.

Verlaine

